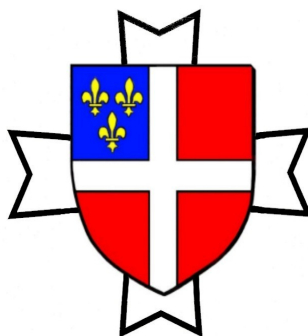




Lettre de Saint Jean
du Prieuré de France – OSJ
de l'Ordre Régulier de Saint Jean de Terre Sainte
de la tradition russe des chevaliers hospitaliers œcuméniques chrétiens
Solennité de Saint Jean Baptiste 2024

Pourquoi les chevaliers ont-ils des œillères ?

Curieuse question que celle-ci direz-vous et vous aurez sans doute raison.

Mais dans le monde dans lequel nous vivons, rien n'est comme naguère et avoir des œillères - que l'on soit chevalier ou pas - vous voue sans aucun doute à l'enfer... Ici-bas en effet tout est fluide, tout est liquide, rien n'est solide et rien n'est donc pire que d'avoir des œillères :

En avoir en effet, c'est ne pas être « aware » comme on dit aujourd'hui :

On n'est pas ouvert et on reste par terre, alors qu'il est de bon ton – paraît-il - d'être en l'air, quelque part dans l'éther...

On n'a pas « une vision 360° » comme on dit dans les entreprises désormais et la modernité n'a sur vous aucune emprise : quelle méprise !

Porter fier sa visière, c'est se refuser à un univers où tout est fête et compét' :

Ça ne rend guère populaire...

Mais, sans vouloir commettre d'impair, un chevalier ne croit guère à ce monde où tout est transparence et rien n'est transcendance.

Un chevalier est un homme de guerre – sainte il est vrai - et après ? la belle affaire !

Il porte des œillères non pas parce qu'il est bas de plafond mais bien plutôt parce qu'il est profond.

Pour aimer Dieu en effet il faut aussi avoir du fond et savoir rester concentré.

A regarder par trop sur les côtés, on risque de se disperser.

On perd le sens de la mesure et de rien on est sûr.

On regarde la paille dans l'œil de son voisin et non la poutre qui est dans le sien (Mt 7,3).

A regarder à 360° on ressemble plus à une mouche qu'à un preux chevalier !

Et -à dire le vrai- qui croit vraiment qu'un chevalier est bas de plafond est plein de préjugés liés à sa supposée modernité et sa vraie mondanité.

Il risque fort de s'y cogner...

AMEN !

Le Prieur de France – OSJ

*

*

*

In memoriam Fra Jean-Charles Debernardi



Frère Jean-Charles Debernardi était un catholique fervent et un humaniste.

Il a rencontré l'Ordre de Saint-Jean dans les années 2000. Peu après son adoubement, il a demandé à devenir profès. Un jour, il m'a confié qu'il consacrait près d'une heure par jour à la prière ou à la messe à l'église Sainte-Anne, et que c'était l'occasion d'une pieuse conversation avec le curé, lui-même ingénieur.

Le passage à notre Règle, il l'avait entièrement accompli et souvent il me disait l'intense joie qu'était pour lui l'appartenance à l'Ordre.

J'avais connu Jean-Charles dans les années soixante. Nous étions consultants et nous partagions le même bureau avec pour mission la conception de la direction générale d'une banque. Après de nombreuses tergiversations, nous avons été d'accord sur la reprise dans le secteur privé de la loi militaire sur la subordination de l'administration au commandement. Était-ce la prolongation de notre point commun : officiers de réserve (lui ayant fait la guerre

d'Algérie – moi pas). Ce fut l'occasion d'une estime réciproque de nos formations différentes : l'ingénieur et le juriste.

Jean-Charles était d'une culture insondable. Il fut jadis présenté par deux fois au Concours Général et en sortit diplômé de latin ou de grec. En littérature franco-américaine, il était passionné des livres de science-fiction, donnant ainsi libre-court à son imagination, car il n'en manquait pas, en général dans l'humour.

Ah ! L'humour chez Jean-Charles, c'était toute une vie. Il n'y a pas eu de chapitre sans qu'il n'intervienne pour, aimablement, prendre ou reprendre l'un ou l'autre à revers ou pour instaurer une contradiction inattendue, toujours drôle.

Les talents de Jean-Charles étaient fort étendus. Sa culture mathématique lui venait de sa mère. Celle-ci, professeur de math, avait fait toute sa vie comme enseignante de cours particuliers à domicile. Elle était connue dans le département et à Monaco pour un panel d'élèves dont les études ont été sauvées jusqu'au plus haut niveau des concours des grandes écoles et de l'Administration.

De sa culture mathématique procédaient des réussites partout : échecs, dames et surtout bridge où il rivalisait avec son épouse Michèle au niveau le plus élevé.

Qu'il repose en paix !

JACQUES VIET



Avez-vous lu Vertot ?

Notre Constitution stipule que le consentement du Chef de l'Ordre est obligatoire pour recevoir un Chevalier ou une Dame au sein de l'Ordre. Celle-ci se situe dans la Tradition rappelée par l'Abbé de Vertot.

Nous ordonnons par le présent Statut perpétuel & irrévocable, que ceux qui prétendront être reçus Chevaliers, quand leurs preuves ne souffriraient aucune difficulté, qu'elles auraient été reçues pour bonnes & valables, & qu'elles auraient été contradictoirement approuvées dans un Tribunal, quel qu'il pût être, ils ne seront admis à l'habit, ni à la profession, sans le consentement du Grand Maître & du Conseil décrété par le scrutin des ballottes, & que les deux tiers n'aient été en faveur du prétendant.

Le Grand Maître & le Conseil ne seront jamais obligés de déclarer la cause du refus

de leur consentement, lequel doit encore être ballotté par le vénérable Conseil, après la fin du Noviciat.

La même chose sera observée pour l'admission des Frères Chapelains & Servants d'armes.



Cérémonie de l'adoubement

NOUVELLES DU PRIEURE

Nous avons fêté la Saint Jean-Baptiste en la Cathédrale Notre Dame du Liban à Paris le dimanche 23 juin 2024.

A l'issue de la messe célébrée par le Père Ralph, Frère Laurent Martin a prononcé ses vœux de Chevalier de Justice.

Paul Schneider a été reçu comme Ecuyer.

Ensuite nous avons participé à un déjeuner libanais fraternel, agrémenté d'une conférence du Prieur de France qui a servi de support à l'éditorial de notre Lettre. Puis ont suivi : le chapitre annuel du Prieuré et les assemblées statutaires des associations du Prieuré de France et des Œuvres Hospitalières.

Réunions mensuelles

Elles auront lieu comme d'habitude au Foyer franco libanais, les 8 du mois à partir du 8 novembre à 19 heures au foyer franco-libanais.

Le chapitre d'octobre se tiendra pendant la retraite.

Notre retraite spirituelle se déroulera cette année au Sacré Cœur de Montmartre, du vendredi 4 au dimanche 6 octobre.

Le thème :

« Evocation de quelques Grandes figures historiques de l'Ordre de Saint Jean ».

La participation à la retraite est réservée aux seuls membres de l'Ordre.



Merci à tous de penser au règlement de votre cotisation pour l'année 2024.

NOUVELLES DE L'ORDRE

Le Conseil Souverain s'est réuni le 23 juin 2024 au foyer franco-libanais.

Le Conseil a constaté que l'Ecuyer Alexandre Ferreira et la Damoiselle Héloïse Jouveau du Breuil ne souhaitaient pas poursuivre leur noviciat et n'appartenaient désormais plus à L'Ordre.